

DROIT DE NAÎTRE

Communiqué 9 mars 2011

Chez les mineures : pourquoi la prévention de l'avortement par la contraception est un fiasco

Selon les chiffres de l'Inspection générale des Affaires sociales - IGAS, le recours des mineures à l'avortement ne cesse d'augmenter, passé de 11 000 en 2002 à 13 500 en 2009.

Et pourtant la France est le pays d'Europe qui utilise le plus la contraception, et de loin. Où est l'erreur ?

Les programmes de *prévention* du gouvernement sont basés sur le discours hédoniste du "sexe protégé" où la sexualité est exclusivement une "source de plaisir", artificiellement dissociée du mariage et de la procréation.

Il était donc fatal que les comportements sexuels induits de la sorte soient irresponsables et entraînent la multiplication des grossesses imprévues.

Droit de Naître proteste donc énergiquement contre la dernière suggestion du Pr. Nisand de rendre gratuite et disponible à l'école la contraception pour les mineures.

Le Pr Nisand aura-t-il maintenant la recette miracle pour remédier aux ravages psychologiques de l'avortement sur les filles victimes de ses promesses d'apprenti sorcier?

Au vu des chiffres de l'IGAS, **Droit de Naître** appelle les ministères de l'Éducation nationale et de la Santé à faire triompher le bon sens sur les enchères idéologiques d'un lobby en perte de vitesse.

Contact presse : Georges MARTIN 06 20 14 73 49